

Projet de Loi H. P. S. T. Une «réforme» de plus toujours pas de moyens !

A l'heure où s'engage au Parlement la discussion autour du projet de loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », la Fédération F.O des personnels des services publics et des services de santé rappelle que ce texte ne répond en rien aux attentes des personnels hospitaliers qui voient chaque jour leurs conditions de travail et d'exercice professionnel se dégrader. Sous-effectifs chroniques, rappels sur les repos et congés, non remplacement des absences pour maladie ou formation, pénurie de personnels qualifiés (médecins et non médecins), usure professionnelle, « malaise » des cadres, manque de lits et places d'hospitalisation, tel est le quotidien des établissements et des personnels des hôpitaux, des maisons de retraites et des établissements sociaux.

Actuellement se succèdent des plans de retour à l'équilibre, véritables « plans sociaux » avec suppression d'emplois et remises en cause des règles statutaires.

Alors que débutent les travaux du Parlement, près de 30000 emplois hospitaliers publics sont menacés afin de résorber un déficit record dans les hôpitaux (1 milliard d'euros pour 2008). En guise de réponse au manque de moyens, ce projet de loi fixe dans la partie consacrée à l'hôpital, des orientations en terme de réforme de son organisation interne. Qui plus est, il autorise, voire favorise la concession de missions de services publics au secteur privé lucratif.

Ce ne sont pas les communautés hospitalières de territoires, ni les GCS (groupements de coopérations sanitaires), ni le renforcement des pôles qui doteront l'hôpital des moyens nécessaires à son fonctionnement.

Pour F.O Santé, le projet de loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », s'inscrit dans le contexte d'une quête effrénée de maîtrise des coûts et de baisse des financements publics. Ce projet de Loi constitue une partie du vaste projet dit de RGPP (révision générale des politiques publiques).

Tout ceci rend ce projet inacceptable et conduit FO à renouveler sa demande d'ajournement.

Le 29 janvier dernier, les hospitaliers en grève et en descendant massivement dans la rue, ont montré leur attachement à l'hôpital public mais également qu'ils ne supportaient plus de voir leur statut attaqué, leurs conditions de travail dégradées et leur salaire stagner.

La colère gronde dans les hôpitaux et le gouvernement devrait comprendre que l'attachement aux valeurs de l'hôpital public n'est pas un slogan, mais une réalité chère aux hospitaliers. Il existe un fossé entre les problèmes quotidiens des établissements, des personnels et les réformes proposées.

Pour toutes ces raisons, la Fédération F.O des personnels des services publics et des services de santé appelle l'ensemble des hospitaliers à construire la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars prochain. Cette mobilisation pourra s'exprimer dans le cadre de l'initiative intersyndicale du secteur de la santé le **5 mars 2009** au cours de laquelle nous pourrons défendre le service public hospitalier (hôpitaux, maisons de retraite, établissements sociaux), exiger l'ajournement du projet de loi HPST et revendiquer les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions auprès des Préfectures, D.D.A.S.S., D.R.A.S.S., A.R.H., etc. sous formes de rassemblements, manifestations et délégations. A cet effet FO déposera un préavis de grève.

.../...

Les hospitaliers seront ainsi mobilisés et montreront par une participation massive leur détermination à ne pas confier « les clefs de l'hôpital public » aux financiers, dans le cadre de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars prochain. Ils continueront d'exiger des réponses concrètes à leurs revendications concernant :

- les salaires (augmentation significative de la valeur du point d'indice, revalorisation des grilles indiciaires, amélioration des déroulements de carrière),
- les effectifs (création des postes statutaires nécessaires au fonctionnement des services),
- l'arrêt des suppressions de postes,
- le renforcement du service public hospitalier.

Il faudra compter avec eux pour défendre un hôpital pour tous, pilier de la République et fondement des principes d'égalité et de solidarité.

Le bureau fédéral.

Paris, le 10 février 2009.